

Conseil municipal du 07 avril 2022

Note de présentation synthétique
Budget principal
Budget Primitif 2022

PREAMBULE

Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales :

« Une présentation brève et synthétique, retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. »

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle sera disponible sur le site internet de la ville.

PREAMBULE

Le budget 2022 est soumis au vote du Conseil Municipal le 7 avril 2022. Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire qui s'est déroulé le 14 mars 2022.

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité.

La section de **fonctionnement** regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des actions municipales, incluant notamment le versement des salaires des agents de la ville.

La section d'**investissement** porte sur des projets à moyen et long terme et contribue à l'accroissement du patrimoine communal. Elle permet aussi de constater les subventions que la commune obtient de ses partenaires financiers (Etat, département de l'Oise, région Hauts de France, Europe).

Budget 2022 : contexte et priorités

Des investissements structurants ambitieux mais également l'exigence d'un traitement équitable entre tous les quartiers de Senlis et les délégations portées par la municipalité tout en plaçant la transition écologique au cœur des réalisations communales.

Renforcement du budget alloué aux fluides et surveillance accrue sur les économies et retours sur investissement.

De fortes incertitudes et contraintes devant le contexte international et économique.

Le BP 2022 en masses

	2021	2022
FONCTIONNEMENT		
DEPENSES	28 877 518,43	30 356 000,00
RECETTES	28 877 518,43	30 356 000,00
INVESTISSEMENT		
DEPENSES	13 084 806,94	15 073 000,00
RECETTES	13 084 806,94	15 073 000,00

Le BP 2022 – Le fonctionnement/Recettes

		CA2021	Crédits Ouverts		Evolution
			2021	2022	
70	Produits des services	1 293 771,95 €	1 170 500 €	1 400 000 €	20%
73	Impôts et taxes y/c attribution de compensation versée par la CCSSO	20 362 530,75 €	20 061 656 €	20 167 000 €	1%
74	Dotations et subventions (DGF/DSR/Allocations compensatrices fiscalité Etat /subventions organismes CAF département Résidence autonomie)	3 848 598,31 €	2 711 538 €	3 919 146,83 €	45%
75	Autres produits (produits des immeubles, redevances)	521 542,23 €	504 600 €	530 000 €	5%
013	Atténuations des charges	79 247,06 €	145 000 €	55 000 €	-62%
	Total produits gestion courante	26 105 690,30 €	24 593 294 €	26 071 147 €	6%
042	Opérations d'ordre transferts entre sections	81 048,21 €	93 000 €	80 000 €	-14%
77	Produits exceptionnels	237 110,01 €	0 €	35 000 €	100%
78	Reprises prov semi budgétaires	107 400 €	15 000 €	0 €	-100%
002	Excédent de fonctionnement reporté		4 176 224 €	4 169 853,17 €	0%
TOTAL GENERAL			28 877 518 €	30 356 000 €	5%

Produits des services prévus avec reprise d'activité

Chap 73 : Fiscalité +3,4%
Revalorisation forfaitaire des bases
Versement mobilité prévu pour 1M€ et Droits de mutation pour 710k€

Baisse prévue par rapport au multi accueil de l'EcoQuartier (mise à disposition de personnel réduite)

Pénalité sur le marché d'exploitation du chauffage suite aux dysfonctionnements 2020-21

Le BP 2022 – Le fonctionnement/Recettes

Fiscalité directe, indirecte Dotations de l'Etat

Nature	Libellé	CA2021	BP2021	BP2022	évol bp2022/c a2021	Observations
7342	Versement mobilité	1 327 506,49	950 000,00	1 000 000,00	-24,7%	Les employeurs des secteurs public et privé qui emploient 11 salariés et plus dans le périmètre d'une autorité organisatrice de la mobilité (AOM) où a été institué le versement mobilité sont assujettis à cette contribution. Elle est destinée à financer les transports en commun. Prévision prudente – assiette du versement en cours d'analyse
7381	Droits de mutation	1 221 677,66	650 000,00	710 000,00	-41,9%	Impôt auquel sont soumises les ventes de biens immobiliers. Recette volatile avec des pics (prévision la plus basse au vu des montants perçus sur les 4 dernières années)
73211	AC Communauté CCSSO	5 351 707,00	5 442 325,00	5 609 000,00	4,8%	Intégration de la clause de revoyure de l'Attribution de Compensation versée par la CCSSO suite aux travaux réalisés sur la digue de la Nonette (+257k€)
73111	Impôts directs locaux	11 998 846,00	12 589 031,00	12 368 000,00	3,1%	Effets de la revalorisation forfaitaire des bases +3,4% - Prévision au vu de la notification des services fiscaux (non disponible sur la prévision 2021)
74834	ETAT COMPENSAT EXONERATION TF	1 348 381,00	159 600,00	1 394 000,00	3,4%	Pour les bases du foncier bâti des établissements industriels, la réduction des valeurs locatives reconduite en 2022 pour les entreprises est compensée totalement par une allocation compensatrice de l'Etat
74835	ETAT COMPENSAT EXONERATION TH	0,00	260 000,00	0,00	-100,0%	Suppression de la taxe d'habitation
7411	DOTATION FORFAITAIRE	1 573 425,00	1 557 000,00	1 480 000,00	-5,9%	Baisse prévisionnelle au vu d'une baisse de la population (-140 hab /INSEE) et écrêtement au vu du potentiel fiscal de Senlis. Cet écrêtement finance l'abondement des enveloppes des dotations de péréquation des communes et de la dotation d'intercommunalité des EPCI.
74121	DOTATION SOLIDARITE RURALE	249 982,00	207 000,00	250 000,00	0,0%	Loi de finances prévoit une augmentation des dotations de péréquation au sein de l'enveloppe des concours de l'Etat. - attente de notification.

La Fiscalité : Maintien des taux depuis 2011

Pour faire suite à la réforme de la suppression de la Taxe d'habitation, le foncier bâti des départements est basculé aux communes, soit un taux pour Senlis passant de 23,05% à 44,59% (en récupérant le taux départemental de 21,54%).

Sur ce nouveau taux, il est proposé de ne pas augmenter la fiscalité.

Pour les résidences secondaires, la taxe est maintenue (THRS). Le taux est figé jusqu'en 2023.

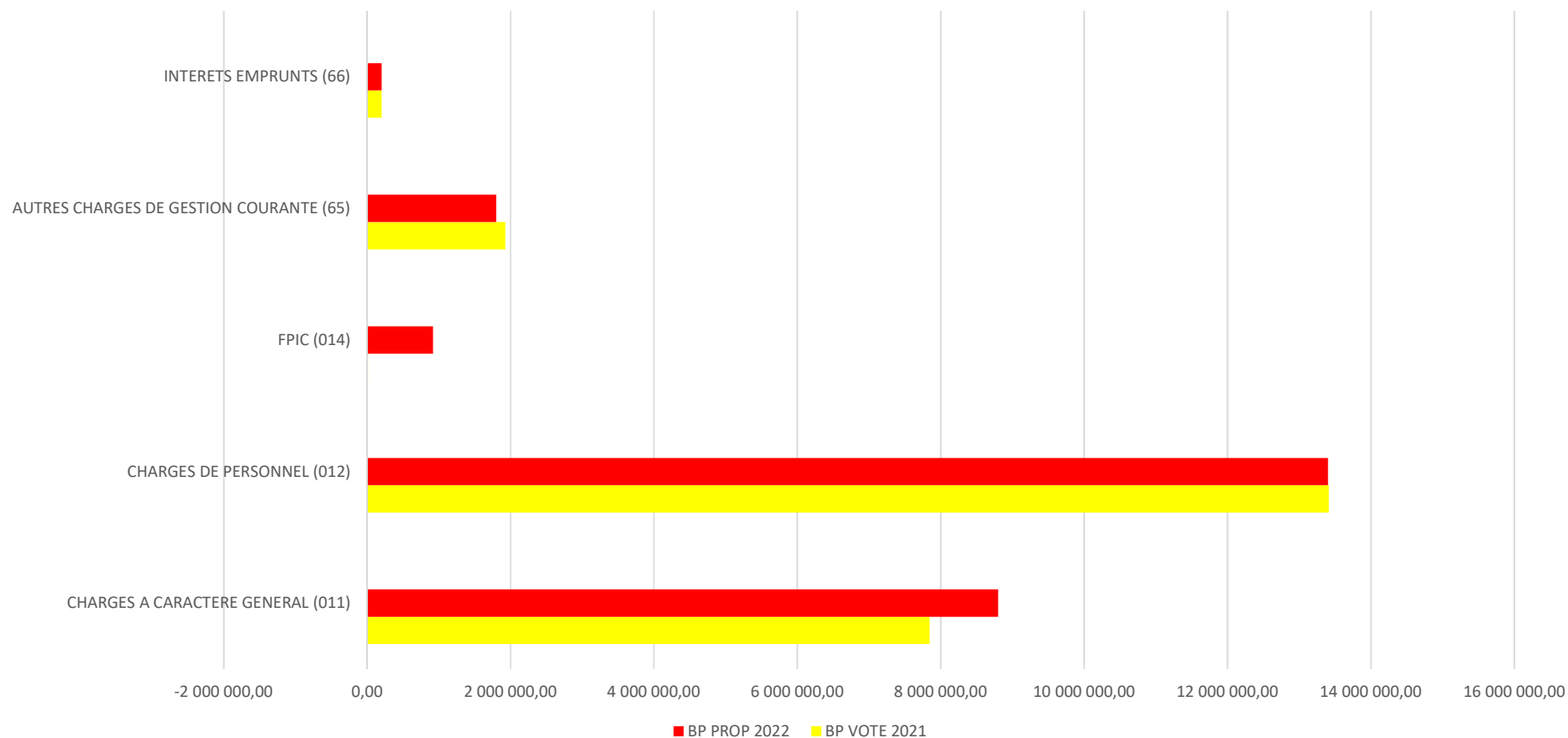
Notifications Fiscalité	Bases notifiées 2022	taux	Produit fiscal 2022 à taux constants
Taxe foncière sur les propriétés bâties	23 997 000	44,59%	10 700 262 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	112 300	53,28%	59 833 €
Coefficient correcteur = Produit fiscal égal suite à la suppression de la Taxe Habitation et Intégration du produit de foncier des départements en 2021			1 285 880
Taxe d'habitation	1 384 528	23,28%	322 318 €
	Fiscalité directe		12 368 294 €

Une baisse des impôts de production maintenue : réduction de moitié des valeurs locatives des établissements industriels sur le foncier bâti avec compensation pour les communes (notification d'une somme de 1 394 735 €).

Une revalorisation des valeurs locatives à +3,4% sauf pour les locaux professionnels (tarifs départementaux : + 0,76% estimé).

Le BP 2022 — Le fonctionnement/Dépenses

Evolution Dépenses courantes



Le BP 2022 – Le fonctionnement/Dépenses

		CA 2021			évolution
			Crédits Ouverts 2021	2022	
011	Charges à caractère général	6 882 312,55 €	7 936 899 €	8 800 000 €	11%
012	Charges de personnel	12 981 341,06 €	13 411 054 €	13 400 000 €	0%
014	Atténuation de produits	908 270,00 €	912 600 €	916 000,00 €	0%
65	Charges de gestion	1 619 271,72 €	1 926 892 €	1 800 000 €	-7%
66	Intérêts de la dette	159 582,60 €	200 000 €	200 000 €	0%
	Total dépenses gestion courante	22 550 777,93 €	24 387 445,00 €	25 116 000,00 €	3%
67	Charges exceptionnelles	14 047,38 €	42 470 €	40 000 €	-6%
68	Dotations pour provisions	5 000 €	5 000 €	0 €	-100%
	Autofinancement		4 442 603 €	5 200 000 €	17%
042	(dont dotations aux amortissements	760 987,90 €	777 603 €	800 000 €	3%
023	+ virement)		3 665 000 €	4 400 000 €	20%
			28 877 518 €	30 356 000 €	5%

Le coût de l'énergie gaz électricité représente une augmentation de 858 k€ - Le poste des fluides augmente de 57%. C'est l'explication principale de cette augmentation de 11%.
L'activité est prévue au même niveau que 2021 et l'inflation aura des impacts

Entre le réalisé 2021 et le budgété 2022 : 419k€ intègre une évolution liée à l'éventuel dégel du point d'indice en cours d'année (100k€)

Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal prévu au même niveau que 2021

Subventions aux associations
Participation aux établissements sous contrat d'enseignement privé
Participation au SDIS pour lutte incendie

Provisions : sur 2022 l'estimation des risques de contentieux en lien avec les assurances pour risques et de l'irrecouvrabilité en accord avec le receveur ne suppose pas de créer des provisions – Maintien de la provision pour le contentieux Simon (pas de reprise prévue)

Une capacité d'autofinancement permettant de mener à bien ou engager de grands projets structurants

Le BP 2022 – Le fonctionnement/Dépenses

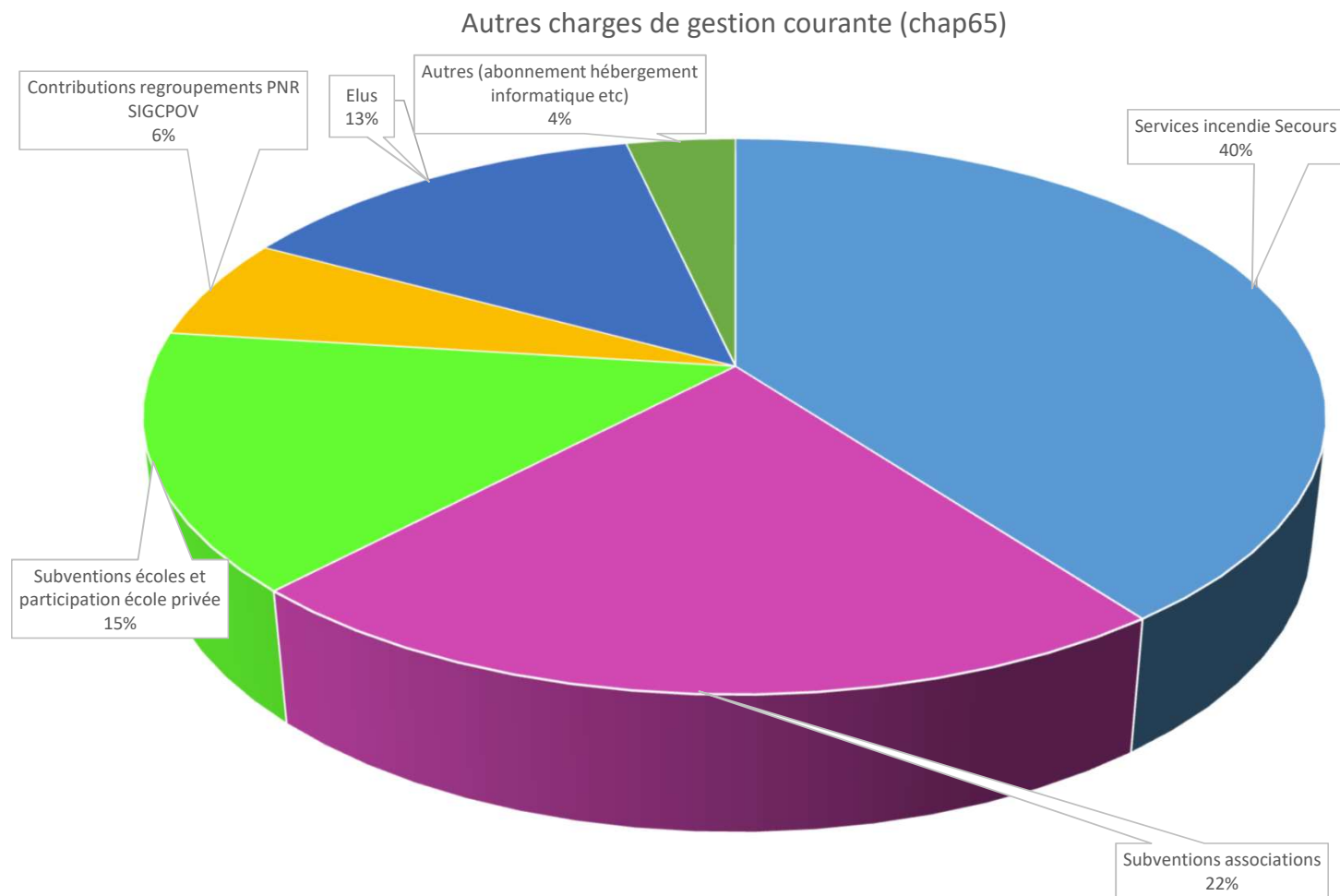
La masse salariale représente 53% des dépenses courantes pour 2022, la prévision est supérieure à 2021 (réalisé), le nombre de postes vacants devant se réduire, s'ajoutant à l'évolution naturelle du GVT. Pour autant, la ville cherchera à maîtriser cette évolution en questionnant constamment les organisations et en opérant un arbitrage au cas par cas pour chaque poste vacant ou besoin exprimé d'un nouveau poste.

Exercice/ Masse salariale	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Budgété	13 443 500,00	13 483 975,77	13 233 300,00	13 539 010,00	13 411 054,00	13 400 000,00
Réalisé	13 285 479,99	12 914 905,68	13 137 279,78	13 039 226,93	12 981 341,06	

Les fluides représentent 25% des charges générales (chap011) pour 2022. Il est prévu pour la fourniture de gaz une augmentation de 158%.

		2017	2018	2019	2020	2021	2022	Var.	%
60611	Eau	99 200,00	121 000,00	116 500,00	140 050,00	214 800,00	141 000,00	-73 800,00	-34%
60612	Energie électricité	1 098 700,00	1 614 436,51	1 288 100,00	783 400,00	700 200,00	949 000,00	248 800,00	36%
60613	Energie gaz				373 550,00	385 500,00	995 000,00	609 500,00	158%
60621	Combustibles	156 200,00	145 000,00	202 000,00	93 000,00	97 500,00	103 000,00	5 500,00	6%
	TOTAL FLUIDES	1 354 100,00	1 880 436,51	1 606 600,00	1 390 000,00	1 398 000,00	2 188 000,00	790 000,00	57%

Le BP 2022 — Le fonctionnement/Dépenses



Le BP 2022 – L'investissement

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
001 - SOLDE INVEST REPORTE	2 661 224,62 €	-
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONC	-	4 400 000,00 €
040 - OPER.ORDRE TRANS ENTRE SECTION	80 000,00 €	800 000,00 €
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	50 000,00 €	50 000,00 €
10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RES		3 883 480,16 €
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 962 000,00 €	1 402 000,00 €
ZAC ECOQUARTIER	91 000 €	740 000,00 €
Restes à Réaliser	1 534 816,74 €	989 248,36 €
Propositions nouvelles d'équipement	8 693 958,64 €	2 808 271,48 €
Total Investissement	15 073 000,00 €	15 073 000,00 €

Op d'ordre entre section : Travaux en régie en dépense et Dotations aux amortissements en recettes

Excédent fonct capitalisé 1068 - Besoin de financement 1068 = 3 206 793 €
 FCTVA 2022 = 470 k€
 Taxe aménagement = 60k€
 Fonds pour les Orgues = 147k€

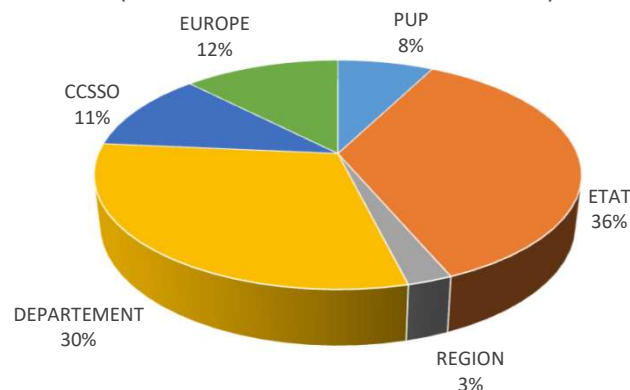
Emprunt prévisionnel de 1,4M€ -
 Remboursement du capital soit un désendettement
 Caution Résidence (2000€)

Remboursement du budget annexe 740k€
 des avances réalisées lors de la création du budget annexe ZAC et reprise du stock d'études réalisées pour 90 533,18 €

10,3M€ de dépenses d'équipement et 3,5M€ subventions (excluant le reste à réaliser de FCTVA2021)

Le BP 2022 – Les principaux investissements

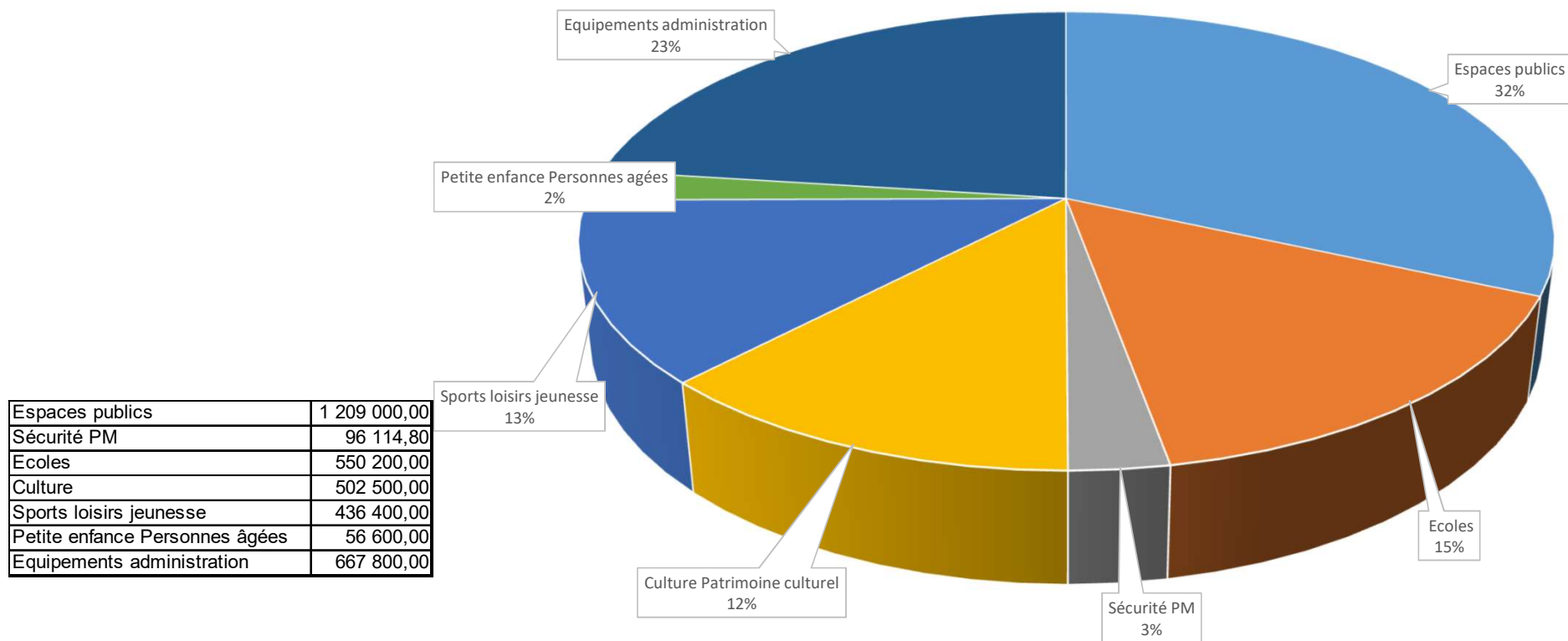
PARTENAIRES COFINANCEMENTS PROJETS INVESTISSEMENT
(recettes totales nouvelles et r  r)



INVESTISSEMENT – propositions nouvelles d��quipement – Programme Pluri annuel : 5 074 k�� de d��penses pr��vues	D��penses	Recettes
CP 2022 Restauration des grandes orgues n��1801 (AP2018-2022 : 1 152 760,66�� (D) 785 546,18 �� (R))	321 000	414 000
Cp 2022 Pole d'Echange Multimodal n��2001 (AP2020-2024 : 3 200 000 �� (D) 1 330 000 �� (R))	100 000	
CP 2022 Sch��ma d'am��nagement Ordener n��2002 (AP2020-2026 : 4 500 000 �� (D) 2 150 000 �� (R))	2 120 000	1 400 000
CP 2022 Conservatoire de Musique et de danse n��2101 (AP2021-2026 : 6 760 000 �� (D) 1 100 000 �� (R))	100 000	
CP 2022 Groupe scolaire Beauval n��2102 (AP2021-2022 : 1 032 000 �� (D) 588 000 �� (R))	952 000	588 000
CP 2022 Rue des Jardiniers n��2103 (AP2021-2022 : 550 000 �� (D) 132 000 �� (R))	541 000,	132 000
CP 2022 Poches de stationnement n��2104 (AP2021-2023 : 1 380 000 �� (D) 264 500 �� (R))	500 000	96 000
CP 2022 EcoQuartier n��2201 (AP2022-2025 : 4 642 000 �� (D) 2 900 000 �� (R))	195 000	265 000
Projet Voyage au temps des Premiers Rois	245 000	100 000

Le BP 2022 – Les principaux investissements

PRINCIPAUX INVESTISSEMENT DIFFUS NOUVELLES DEPENSES EQUIPEMENTS (3,5M€)



La dette

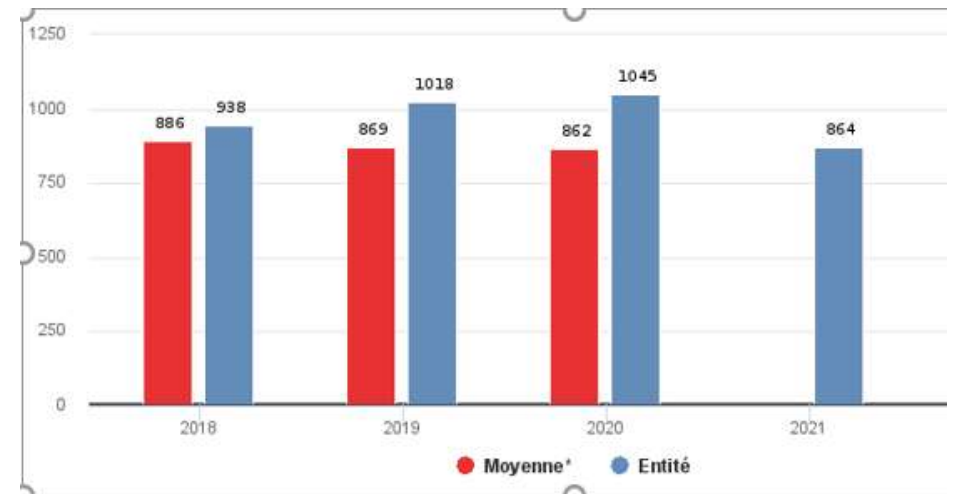
- Pour répondre aux besoins d'investissement nouveaux, le montant **d'emprunt pour 2022 est estimé à 1,4 M€.**
- L'encours de dette devrait se situer au **31/12/2022 à 12,867M€, soit un encours limité à 826€/hab.**
- Les dépenses d'équipement devraient se situer en 2022 à 10,3 M€ avec un financement extérieur de l'ordre de 34%.
- Par comparaison, total des dépenses d'équipement sur 6 ans

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	total
Total DI hors dette	6 717	4 683	2 734	7 411	3 685	3 654	28 884

La dette

L'encours de dette par habitant a atteint le niveau le plus bas depuis 2014 et a rejoint le niveau moyen de la strate.

Année	Stock de dette au 31/12/2021 en K€	Capital remboursé en K€ durant l'exercice	Capital emprunté K€	Encours de dette en € par habitant
2014	15 329	1 834	0	928
2015	14 597	1 932	1 200	885
2016	13 464	1 873	740	828
2017	14 482	1 784	2 802	905
2018	14 484	1 998	2 000	938
2019	15 565	1 919	3 000	1 020
2020	15 541	2 025	2 000	1 045
2021	13 417	2 125	0	864
2022	11 467	1 400	12 867	826



BUDGET PRINCIPAL 2022

Au vu de la présentation réalisée, le Conseil municipal est appelé à :

- Adopter le budget primitif 2022
- La fiscalité pour 2022
- Le recours à l'emprunt
- Les subventions aux associations

Conseil municipal du 07 avril 2022

Note de Synthèse / Annexe
Délibérations n° 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24 et 25

Acte exécutoire le 8 avril 2022 (reçu par la Sous-Préfecture
de Senlis et affiché le 8 avril 2022)

Note de présentation synthétique

BUDGET ANNEXE EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Compte Administratif 2021

Budget primitif 2022

Surtaxe eau et assainissement

PREAMBULE

- Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette note synthétique de présentation des informations financières sur les budgets annexes eau et assainissement permet de saisir les enjeux et sera disponible sur le site internet de la ville,
- Les informations contenues dans le compte administratif sont concordantes avec celles présentées dans le compte de gestion établi par le comptable public.
- Un comparatif avec le budget proposé en 2022 permet d'avoir une vision globale des équilibres proposés.

PREAMBULE

- Les budgets annexes sont soumis à la nomenclature M49 et sont votés et gérés en HT suite à décision du conseil municipal du 15 décembre 2021.
- Leur statut de service public industriel et commercial suppose que l'activité soit retracée dans le cadre d'un budget distinct destiné à individualiser le coût du service. Pour ces deux budgets l'exploitation est concédée à un fermier par délégation de service public.
- Le financement est assuré essentiellement en principe par la surtaxe perçue par le délégataire sur les usagers du service à la demande et au tarif fixé par la commune.

BUDGET ANNEXE EAU POTABLE

- Le budget annexe eau potable retrace l'activité de production de transport et de distribution d'eau potable.
- L'exploitation du service eau potable est assurée par délégation du service public de type affermage par contrat du 1er février 2012 avec la société VEOLIA pour 20 ans soit une échéance au 31 janvier 2032.

Compte administratif 2021

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Total des dépenses réalisées	146 340,65 €	169 292,67 €
Total des recettes réalisées	407 822,10 €	91 141,00 €
soit un solde de l'exercice	261 481,45 €	-78 151,67 €
reporté N-1	764 404,52 €	315 008,07 €
soit un solde global	1 025 885,97 €	236 856,40 €

Solde qui sera reporté au BP 2022

RESTES A REALISER (RàR) A REPORTER EN 2022 - SECTION D'INVESTISSEMENT

EN DEPENSES 80 747,98 €

Soit solde global CA +236 856,40 €

+ 156 108,42 €

Pas de besoin d'investissement à couvrir

Les résultats sont donc reportés à leur section respective

	Dépenses	Recettes
001 Solde d'exécution d'investissement reporté		236 856.40 €
002 Résultat de fonctionnement reporté		1 025 885.97 €

Budget annexe Eau - Investissements

DEPENSES		CA 2021	BUDGET PRIMITIF		Observations
			Crédits Ouverts 2021	BP 2022	
040	Opérations d'ordre entre sections	6 772,00 €	13 643,00 €	20 000,00 €	amortissement subventions équipements
041	Opérations d'ordre Patrimoniaie dans la section		50 000,00 €	40 000,00 €	Remboursement de tva par le fermier 2020-2021
20	Immobilisations incorporelles		136 000,00 €	50 000,00 €	
23	Immobilisations en cours	162 520,67 €	804 206,07 €	1 530 000,00 €	y compris les râr 2021 de 80 747,98 € (piézometres, DUP, diagnostics etc)
TOTAL GENERAL		169 292,67 €	1 003 849,07 €	1 640 000,00 €	

RECETTES		CA 2021	BUDGET PRIMITIF		Observations
			Crédits Ouverts 2021	BP 2022	
001	Résultat reporté d'investissement		315 008,07 €	236 856,40 €	
021	Virement de la section de fonctionnement		484 841,00	1 175 000,00 €	
040	Opérations d'ordre entre sections	83 020,00 €	104 000,00 €	150 000,00 €	amortissement subventions équipements
041	Opérations d'ordre Patrimoniaie dans la section		50 000,00 €	40 000,00 €	Remboursement de tva par le fermier 2020-2021
13	Subventions d'investissement reçues	8 121,00 €			
27	Autres immobilisations financières		50 000,00 €	38 143,60 €	Remboursement de tva par le fermier 2020-2021
TOTAL GENERAL		91 141,00 €	1 003 849,07 €	1 640 000,00 €	

Budget annexe eau Investissements

PROGRAMME 2022	DETAIL DU PROJET	MONTANT
Opération Quartier ORDENER - Parking	Travaux renforcement du réseau d'eau potable	34 000,00 €
Opération Rue des Jardiniers	Mise aux normes réseaux	84 000,00 €
Opération Eco-Quartier (av G Clémenceau not	Maîtrise d'œuvre et études préalables	6 000,00 €
Installation des piézometres à Bonsecours		
	Etude Maîtrise d'œuvre pour la recherche de la pollution de la nappe avec installation d'un piézomètre à proximité du captage Bonsecours 1	reste à réaliser
	Travaux installation des piézometres pour la recherche de la pollution de la nappe - captage Bonsecours 1	210 000,00 €
Recherche d'une nouvelle ressource d'eau pour la création d'un nouveau forage	Maitrise d'œuvre et études préalables (geotechnique,,,))	50 000,00 €
Traitement filtration	Etude et raccordement du captage de Bon Secours 2 à l'unité de traitement Bon Secours 1 pour permettre la filtration de l'eau de Bon Secours 2	150 000,00 €
	Etude et mise en place d'une unité de traitement de traitement au charbon actif en grain comme Bonsecours 1 pour le forage du TOMBRAY	500 000,00 €
Réglementaire : Branchements en plomb 2022	Remplacement des branchements	60 000,00 €
Réglementaire : captage Tombray - Route d'Aumont	Travaux de sécurisation du captage le Tombray	50 000,00 €
Récurrent : Travaux d'urgence et petits investis	Imprévus, fuite, réparation, extention réseau sur PC, renouvellement des vannes	143 000,00 €
Opération rues adjacentes à la rue du Châtel	Impasse du Courtillet et Rue de la Tonnellerie	137 000,00 €
Passages des ponts	Rue du Pont Saint Urbain - Pont de la Nonette à Villemetrie et Rue du Moulin St Rieul	75 000,00 €

Budget annexe Eau - Fonctionnement

DEPENSES		CA 2021	BUDGET PRIMITIF		Observations
			Crédits Ouverts 2021	BP 2022	
011	Charges à caractère général	12 560,03 €	529 206,52 €	60 000,00 €	Prévision 2021 gros entretiens/ 2022 amo RQPS, abonnement ADTO Annonces
012	Charges de personnel	50 760,62 €	55 000,00 €	60 000,00 €	Remboursement à la ville des personnels mis à disposition
67	Charges exceptionnelles		5 000,00 €	5 000,00 €	
	Autofinancement		588 841,00 €		
042	(dont dotations aux amortissements	83 020,00 €	104 000,00	150 000,00 €	
023	virement à la section investissement)		484 841,00	1 175 000,00 €	Autofinancement dégagé
TOTAL GENERAL		146 340,65 €	1 178 047,52 €	1 450 000,00 €	

RECETTES		CA 2021	BUDGET PRIMITIF		Observations
			Crédits Ouverts 2021	BP 2022	
002	Résultat reporté de fonctionnement		764 404,52 €	1 025 885,97 €	
042	Opérations d'ordre entre sections	6 772,00 €	13 643,00 €	20 000,00 €	amortissement subventions d'équipements
70	Produits du service	401 050,10 €	400 000,00 €	404 114,03 €	produits des surtaxes eau
TOTAL GENERAL		407 822,10 €	1 178 047,52 €	1 450 000,00 €	

Budget annexe Eau – Surtaxe eau

Evolution de la surtaxe eau sur 5 ans :

Exercice	2017	2018	2019	2020	2021
CONTRE-VALEUR TAXE S/ LES CONSOMMATIONS D'EAU	434 956,57	379 190,09	443 201,35	373 211,36	401 050,10

Le montant de la surtaxe d'eau est ainsi fixé depuis 2013 comme suit : Il est proposé de reconduire ce même tarif

TRANCHE (en m ³)	SURTAXE EAU
	Tarif euros
1 à 30	0,1013
31 et plus	0,6544

Budget annexe Eau

Au vu de la présentation réalisée, le Conseil municipal est appelé à :

- Approuver le Compte de gestion 2021
- Adopter le Compte Administratif 2021 et le report des crédits à leur section respective
- Adopter le budget primitif 2022
- Adopter la surtaxe eau 2022

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

- Le budget annexe Assainissement retrace l'activité de collecte et de traitement des eaux usées.
- L'exploitation du service assainissement est assurée par délégation du service public de type affermage par contrat du 1er février 2012 avec la société VEOLIA pour 12 ans soit une échéance au 31 janvier 2024.

Compte administratif 2021

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Total des dépenses réalisées	563 045,93 €	348 469,71 €
Total des recettes réalisées	1 068 138,55 €	695 601,00 €
soit un solde de l'exercice	505 092,62 €	347 131,29 €
reporté N-1	- 59 550,05 €	179 832,51 €
soit un solde global	445 542,57 €	526 963,80 €

Solde qui sera reporté au BP 2022

RESTES A REALISER (RàR) A REPORTER EN 2022 - SECTION D'INVESTISSEMENT

EN DEPENSES

29 306,03 €

Soit solde global CA

+526 963,80 €

+ 497 657,77 €

Pas de besoin d'investissement à couvrir

Les résultats sont donc reportés à leur section respective

	Dépenses	Recettes
001 Solde d'exécution d'investissement reporté		526 963,80 €
002 Résultat de fonctionnement reporté		445 542,57 €

Budget annexe Assainissement - Investissements

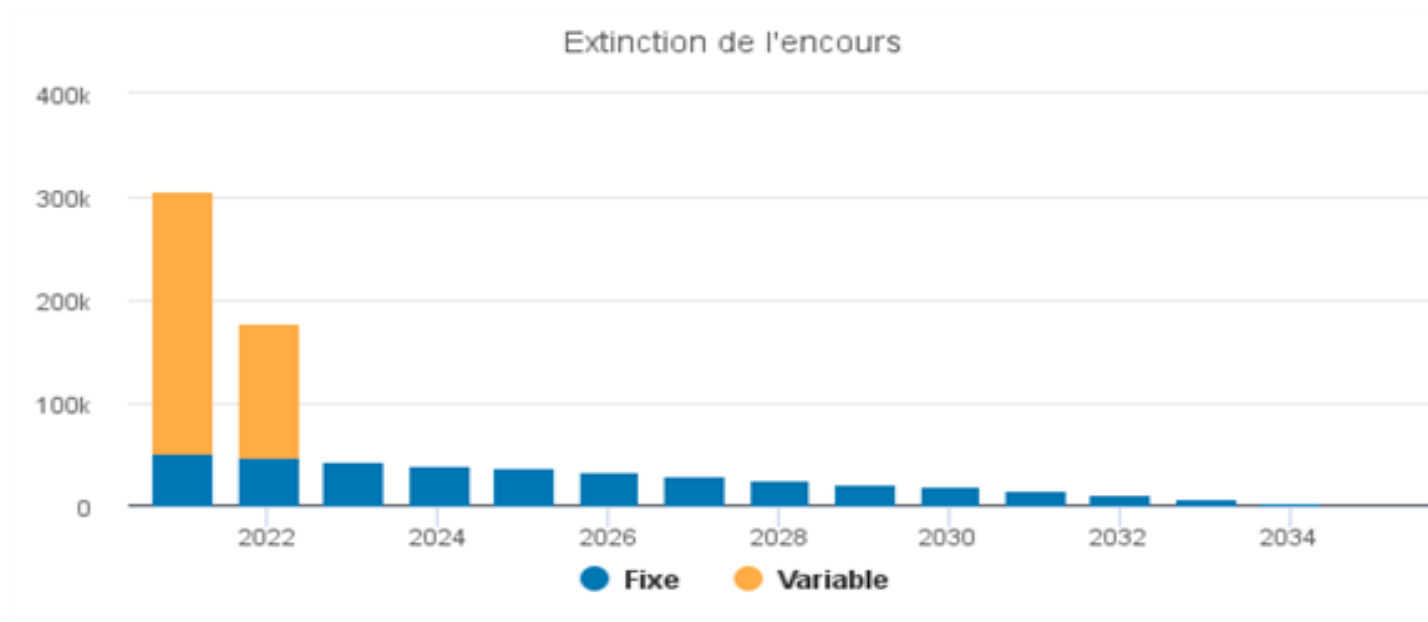
DEPENSES		CA 2021	BUDGET PRIMITIF		Observations
			Crédits Ouverts 2021	BP 2022	
040	Opérations d'ordre entre sections	147 087,45 €	150 000,00 €	200 000,00 €	amortissement subventions équipements
041	Opérations d'ordre Patrimoniale dans la section		33 000,00 €	60 000,00 €	Remboursement de tva par le fermier 2020-2021
16	Emprunts	129 406,30 €	130 000,00 €	140 000,00 €	
23	Immobilisations en cours	57 500,96 €	606 000,00 €	976 000,00 €	y compris râr de 29 306,03 € (travaux consolidation, diagnostic station d'épuration)
20	Immobilisations incorporelles	14 475,00 €	410 065,51 €	554 000,00 €	
	Etudes	10 875,00 €	170 000,51 €	116 000,00 €	
	AP/CP Diagnostic réseaux	2 400,00 €	185 860,00 €	376 000,00 €	
	AP/CP Schéma gestion eaux pluviales	1 200,00 €	54 205,00 €	62 000,00 €	
TOTAL GENERAL		348 469,71 €	1 329 065,51 €	1 930 000,00 €	
RECETTES		CA 2021	BUDGET PRIMITIF		Observations
			Crédits Ouverts 2021	BP 2022	
001	Résultat reporté d'investissement		179 832,51 €	526 963,80 €	
021	Virement de la section de fonctionnement		483 527,00 €	723 000,00 €	
040	Opérations d'ordre entre sections	505 536,00 €	506 000,00 €	560 000,00 €	amortissement subventions équipements
041	Opérations d'ordre Patrimoniale dans la section		33 000,00 €	60 000,00 €	Remboursement de tva par le fermier 2020-2021
27	Autres immobilisations financières			60 036,20 €	Remboursement de tva par le fermier 2020-2021
13	Subventions d'investissement reçues	190 065,00 €	126 706,00 €	0,00 €	
	AP/CP Diagnostic réseaux	153 962,00 €	102 638,00 €	0,00 €	
	AP/CP Schéma gestion eaux pluviales	36 103,00 €	24 068,00 €	0,00 €	
TOTAL GENERAL		695 601,00 €	1 329 065,51 €	1 930 000,00 €	

Budget annexe assainissement Investissements

PROGRAMME 202+D+A3:I38	DETAIL DU PROJET	MONTANT
CP2022 - Diagnostic réseaux d'assainissement n°2001 (AP2020-2023 : 383 000 € (D) 307 924 € (R))	AMO et bureau d'étude	376 000,00 €
CP2022 - Schéma de gestion des eaux pluviales n°2002 (AP2020-2023 : 91 000 € (D) 72 207 € (R))	Schéma en vue de l'optimisation du réseau de collecte et de la station d'épuration = AMO et bureau d'étude	62 000,00 €
Quartier ORDENER - Parking	Travaux de renforcement des réseaux d'assainissement	67 000,00 €
Opération rue des Jardiniers	Travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement de la rue des jardiniers	210 000,00 €
Opération Eco-Quartier (av G Clémenceau notamment)	Maitrise d'œuvre	6 000,00 €
Récurrent : Extension des réseaux - travaux d'urgence	Travaux Extension ou modification sur PC ou demande des riverains	90 000,00 €
Réglementaire : station d'épuration de Senlis (analyse études)	Diagnostic des micro polluants de la STEP	33 000,00 €
	Analyse des risques de la station d'épuration (contrôle technique)	10 000,00 €
Inspection télévisuelle du réseau d'assainissement	Diverses rues (études en prévision de travaux)	33 000,00 €
Zone du Poteau - en amont du bassin d'orage	Mise en place d'un détecteur hydrocarbures et d'un débitmètre pour la surveillance de la pollution	12 000,00 €
Opération rues adjacentes à la rue du Château	Impasse du Courtillet et Rue de la Tonnellerie	211 000,00 €
Route de Saint Léonard / sentier de l'hôtel Dieu des Marais - Déversoir d'orage DO2 - jardins familiaux		
	Sous total	391 000,00 €
	études préalables et moe	40 000,00 €
	Travaux prévus au vu de l'étude de doublement et de modification du réseau avec création d'un nouveau poste de relevage	351 000 €

La dette

L'endettement sur le budget annexe assainissement s'élève à 177 221,35 € au 31/12/2021. Trois emprunts représentent la structure de la dette, un qui se termine en 2022 auprès du Crédit foncier (73,07 %) et deux auprès de l'Agence de l'Eau (26,93 %). Ils ont un coût en intérêt nul.



Au vu des projets 2022 et de l'autofinancement il n'est pas prévu de réaliser d'emprunt.

Budget annexe Assainissement - Fonctionnement

DEPENSES		CA 2021	BUDGET PRIMITIF		Observations
			Crédits Ouverts 2021	BP 2022	
002	Résultat reporté de fonctionnement		59 550,05 €		
011	Charges à caractère général	6 742,66 €	24 135,05 €	62 000,00 €	amo nouvelle DSP, RQPS, abonnement ADTO Annonces
012	Charges de personnel	50 760,62 €	55 000,00 €	60 000,00 €	Remboursement à la ville des personnels mis à disposition
66	Charges financières	6,65 €	2 050,00 €	1 000,00 €	
67	Charges exceptionnelles		10 000,00 €	10 000,00 €	
	Autofinancement				
042	(dont dotations aux amortissements	505 536,00 €	506 000,00 €	560 000,00 €	
023	virement à la section investissement)		483 527,00 €	723 000,00 €	Autofinancement dégagé pour la section d'investissement
TOTAL GENERAL		563 045,93 €	1 140 262,10 €	1 416 000,00 €	

RECETTES		CA 2021	BUDGET PRIMITIF		Observations
			Crédits Ouverts 2021	BP 2022	
002	Résultat reporté de fonctionnement			445 542,57 €	
042	Opérations d'ordre entre sections	147 087,45 €	150 000,00 €	200 000,00 €	amortissement subventions d'équipements
74	Dotations subventions participations	113 388,39 €	90 000,00 €	90 000,00 €	Primes d'épuration
70	Produits du service	807 662,71 €	900 262,10 €	680 457,43 €	produits des surtaxes eau
	Surtaxe	295 561,64 €	350 000,00 €	290 457,43 €	
	Participation Financement Assainissement Collectif	509 283,50 €	543 762,10 €	382 000,00 €	pour 2022 branchements OPAC Brunehaut / 2021 principalement branchements Amazon
	Participation pour rejets des eaux usées - Communes extérieures	2 817,57 €	6 500,00 €	8 000,00 €	Communes d'Aumont Chamant et Courteuil
TOTAL GENERAL		1 068 138,55 €	1 140 262,10 €	1 416 000,00 €	

Budget annexe Assainissement – Surtaxe Assainissement

Evolution de la surtaxe assainissement sur 5 ans :

<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2019</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>
<i>672 470,30</i>	<i>765 499,77</i>	<i>492 105,93</i>	<i>303 452,45</i>	<i>295 561,64</i>

Le montant de la surtaxe d'assainissement est fixé comme suit, et est inchangé depuis 2019 – Il est proposé de reconduire ce même tarif :

TRANCHE (en m ³)	REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT
	Tarif en euros
1 à 30	0
31 à 60	0,2657
61 à 120	0,6315
+ de 120	0,6245

Budget annexe Assainissement

Au vu de la présentation réalisée, le Conseil municipal est appelé à :

- Approuver le Compte de gestion 2021
- Adopter le Compte Administratif 2021 et le report des crédits à leur section respective
- Adopter le budget primitif 2022
- Adopter la surtaxe assainissement 2022

Conseil municipal du 07 avril 2022

Note de Synthèse / Annexe
Délibérations n° 27, 28 et 29

Acte exécutoire le 8 avril 2022 (reçu par la Sous-Préfecture
de Senlis et affiché le 8 avril 2022)

Note de présentation synthétique
BUDGET ANNEXE ZAC ECOQUARTIER
Compte Administratif 2021
Budget primitif 2022

PREAMBULE

- Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette note synthétique de présentation des informations financières sur le budget annexe ZAC ECOQUARTIER permet de saisir les enjeux et sera disponible sur le site internet de la ville,
- Les informations contenues dans le compte administratif sont concordantes avec celles présentées dans le compte de gestion établi par le comptable public.
- Un comparatif avec le budget proposé en 2022 permet d'avoir une vision globale des équilibres proposés.

PREAMBULE

Le budget annexe ZAC pour l'opération de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de l'EcoQuartier de la gare a été créé par délibération du 12 février 2015. Il est géré HT et est soumis à la nomenclature M14.

Au vu de l'évolution du programme, le suivi de la comptabilité des stocks et la création d'un budget distinct pour déterminer les coûts de production ne sont plus d'actualité. En effet, les acquisitions foncières et cessions servant au financement de l'opération ne sont pas gérées par la ville.

L'opération est une opération classique d'aménagement d'équipements publics qui fera l'objet d'une gestion sous forme de programme en AP/CP sur le budget principal. La TVA suit le régime classique du Fonds de Compensation de TVA.

Il est envisagé sa dissolution en 2022 (délibération à prendre). Les opérations ont donc été finalisées sur fin 2021 en gestion de stocks sur les études réalisées et décrites dans le Compte de gestion et le Compte Administratif 2021.

Il reste sur 2022 à prévoir le remboursement de l'avance faite par le budget principal pour un total de 740 000€.

Budget annexe ZAC

FONCTIONNEMENT	Chapitre	Nature	Libellé	Réalisé 2020	bp 2021	Réalisé 2021	bp 2022
Charges à caractère général	011	6045	ACHATS D'ETUDES, PRESTATIONS DE SERVICES /TERRAIN (AMO honoraires étude géotechnique)	55 993,18	684 006,82	34 540,00	0,00
Opération d'ordre entre section	042	7133	Variation encours Production (stock cédé)		55 993,18		90 533,18
Total Dépenses				55 993,18	740 000,00	34 540,00	90 533,18
Opération d'ordre entre section	042	7133	VARIATION DES ENCOURS DE PRODUCTION DE BIENS (constat stocks 2021)	55 993,18	740 000,00	34 540,00	0,00
	70	7015	Cession de stocks au budget principal				90 533,18
Total Recettes				55 993,18	740 000,00	34 540,00	90 533,18
INVESTISSEMENT							
Opération d'ordre entre section	040	3354	ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES	55 993,18	740 000,00	34 540,00	0,00
	16	168741	Remboursement de l'avance au budget Principal				740 000,00
Total Dépenses				55 993,18	740 000,00	34 540,00	740 000,00
	001	001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE		684 006,82	0,00	649 466,82
	040	3354	VARIATION ENCOURS ETUDES				90 533,18
	20	2031	FRAIS D'ETUDES	59 104,95	55 993,18	0,00	0,00
Total Recettes				740 000,00	740 000,00	0,00	740 000,00

**COMPTE
ADMINISTRATIF
2021**

solde d'exécution 2021	-34 540,00
Résultat antérieur reporté	684 006,82
Résultat exercice	
Reporté sur 2022 en R001	649 466,82

Budget annexe ZAC

Au vu de la présentation réalisée, le Conseil municipal est appelé à :

- **Approuver le Compte de gestion 2021**
- **Adopter le Compte Administratif 2021**
- **Adopter le budget primitif 2022**